

Compte-rendu de la CAPD du 30 janvier 2012

1) Adoption de l'arrêté de composition de la nouvelle CAPD :

Suite aux élections professionnelles d'octobre 2011, l'IA a installé la nouvelle CAPD dont la représentation est :

- **SE-UNSA** **4 sièges**
- SNUIPP-FSU 4 sièges
- SNUDI-FO 2 sièges

Pour rappel, vos représentants du SE-UNSA sont (4 titulaires, 4 suppléants) :

- Philippe DECAGNY
- Ginette ROUSSEL
- Gaëlle VERU
- Stéphane FOURE
- Laurence GAUDUIN
- Cédric VANBAELINGHEM
- Richard HANOCQ
- Fabrice VILBERT

2) Adoption du règlement intérieur :

Ce point est reporté à une prochaine CAPD, les documents n'ayant pas été communiqués dans les temps impartis aux organisations syndicales.

3) Désignation des représentants du personnel à la commission de réforme :

Les résultats du vote sont :

Titulaires : ROUSSEL Ginette (SE-UNSA) – DECAGNY Philippe (SE-UNSA)

Suppléants : VERU Gaëlle (SE-UNSA) – FOURE Stéphane (SE-UNSA)

4) Adoption du procès verbal de la CAPD du 6 octobre 2011 :

Adopté à l'unanimité.

5) Examen des vœux et barèmes des participants au mouvement interdépartemental 2012 :

3 collègues ont annulé leur demande, ce qui porte à 99 le nombre de collègues participant au mouvement interdépartemental (permutations informatisées).

La liste n'a fait l'objet d'aucune remarque.

6) Examen des demandes de bonification exceptionnelle de barème pour le mouvement interdépartemental 2012 :

Une seule demande a été formulée, malheureusement celle-ci n'a pas été considérée comme prioritaire par le docteur Podvin. Le SE-UNSA a demandé qu'une attention particulière soit portée au dossier lors de la demande d'Inéat/Exéat, ce que l'IA a accepté.

7) Campagne 2011/2012 de promotion d'échelon des instituteurs :

	promouvables	promus	Barème 1 ^{er} promu	Barème dernier promu
6^{ème} choix	1	0	-	-
10^{ème} choix	4	1	50,503	
11^{ème} choix	4	2	59,661	57,003
9^{ème} mi-choix	1	0		
10^{ème} mi-choix	1	0		
11^{ème} mi-choix	5	5	57,861	56,589

8) Questions diverses :

Suite aux déclarations préalables de deux organisations syndicales, l'Inspecteur d'Académie apporte quelques réponses aux questions posées :

- *Elections professionnelles* : le Ministère a demandé un bilan des élections. D'après l'Administration, la période de vote ne convenait pas spécifiquement aux personnels de l'Education nationale. Le nombre de votants est inférieur aux autres années. Une société privée a été mandatée également pour en faire l'analyse.
- *Indemnités ECLAIR* : Aucun collègue relevant du dispositif ECLAIR n'a perçu l'indemnité (part fixe et part modulable). L'Inspecteur d'Académie a donc alerté le Rectorat afin de connaître les critères retenus pour l'attribution de la part modulable.
- *Frais de déplacements des titulaires mobiles* : La gestion des remplacements est effectuée depuis le 1er septembre 2011 par l'application nationale ARIA. Certains modules n'étant toujours pas disponibles, le service gestionnaire devra effectuer manuellement les opérations pour permettre le versement de l'ISSR (code 702) et, pour les enseignants qui effectuent des remplacements dans les écoles situées en ZEP, de l'indemnité de sujétion spéciale (code 403).

Le paiement des indemnités pourra être fait ainsi :

- Déplacements effectués en novembre et décembre 2011 : Versement des indemnités 702 et 403 en février 2012.
 - Déplacements effectués à compter de janvier 2012 : Versement des indemnités 702 et 403 selon le même calendrier que les années précédentes avec un décalage de 2 mois. (voir article sur notre site : <http://sections.se-unsa.org/80/spip.php?article1282>)
- *Stages M2* : Le SE-UNSA s'est ému de la gestion des « stages M2 ». En effet, certaines équipes, bien que réticentes à la participation à ce stage ont dû, suite à la pression de l'Administration, se résoudre à y participer. Elles ont eu la bonne surprise entre autres de découvrir qu'elles devaient participer à une réunion d'accueil des « M2 », hors temps scolaire. L'IA s'est étonné de cette situation et se demande si ce n'est pas l'IUFM qui aurait donné des consignes particulières.
 - *Rapport d'inspection* : Le SE-UNSA a demandé à l'IA des explications au sujet de nombreux rapports d'inspection, qui après plusieurs mois n'étaient toujours pas retournés aux enseignants concernés. Celui-ci a rétorqué qu'effectivement, suite à l'intervention des organisations syndicales au sujet des changements de grille de notation, il avait étudié ou réétudié les notes au cas par cas. Les rapports notés devraient parvenir aux collègues dans les semaines qui suivent. Qui plus est, l'Administration doit gérer avant le 31 janvier les rapports d'inspection des « T2 ».

